





Villages d'avenir

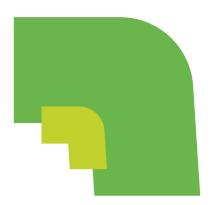
1RE VAGUE - LAURÉATS 2024

DOSSIER DE PRESSE - 21 DÉCEMBRE 2023











Dominique FaureMinistre déléguée chargée
des Collectivités territoriales
et de la Ruralité

Il y a six mois, dans la Vienne, la Première ministre annonçait le lancement du plan France ruralités, une nouvelle ambition pour les ruralités françaises, par laquelle l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) s'engageait au déploiement d'un programme d'ingénierie baptisé « Villages d'avenir » et destiné aux petites communes rurales de moins de 3500 habitants.

Seuls ou à plusieurs, des milliers de maires de France métropolitaine et des territoires ultramarins se sont manifestés pour participer à ce programme d'accompagnement de la revitalisation de leurs communes en matière de logement, transport, culture, patrimoine, santé, etc. Je voudrais saluer leur dynamisme et leur envie de faire, au service de leurs concitoyens.

Pour les accompagner dans ces transformations, j'ai obtenu le recrutement de 120 chefs de projet, en poste à partir du 1er janvier 2024, qui seront au quotidien leurs interlocuteurs, avec une volonté d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation de projets structurants pour ces communes: rénovation et remise sur le marché de logement vacant ou d'une friche, déploiement de solutions de mobilité du dernier kilomètre, rénovation d'une église ou d'un lavoir, organisation d'un festival local, etc.

Parce que les « Villages d'avenir » s'inventent dès aujourd'hui, je suis heureuse d'en annoncer la première vague avec près de 2500 communes labellisées.

Sous 12 à 18 mois, en fonction de l'avancement des chantiers, le Gouvernement pourra la compléter d'une seconde vague, afin d'inscrire dans le temps son soutien aux ruralités et à leurs transformations sur le terrain.

En un mot: « bravo » aux acteurs de la ruralité, « bravo » aux maires entrepreneurs qui portent cette transformation de leurs territoires et « bravo » à celles et ceux qui montrent, au quotidien, que la ruralité est une chance pour la France!

Villages d'avenir



Un appui de proximité en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets

Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, Villages d'avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

2 458
communes labellisées
Villages d'avenir

Suite à un appel à candidatures pour une première vague de communes labellisées, les préfets, en lien avec les collectivités locales, ont identifié les communes à accompagner.

Elles bénéficieront d'un appui dans le cadre du programme à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois.

27 communes lauréates par département en moyenne

889 habitants: taille moyenne des communes accompagnées

2,2 millions d'habitants vivant dans une commune lauréate Village d'Avenir

120 chefs de projet (dont 20 financés par le Cerema) seront recrutés à partir de janvier 2024, soit 1 à 2 par département, et placés au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et DDT, afin d'épauler les communes dans leurs projets.

Les communes lauréates de Villages d'avenir disposeront ainsi d'un interlocuteur identifié en appui pour faire avancer leurs projets auprès de l'ensemble des services de l'État.

Ces chefs de projet pourront vous aider dans la mobilisation de différents dispositifs et ressources permettant de faciliter le franchissement des différentes étapes de définition et de réalisation des projets:

- > lancement d'un diagnostic territorial si nécessaire,
- mobilisation d'appuis en ingénierie locale ou via la mobilisation de prestations, afin de s'appuyer sur l'offre existante sur le territoire,
- > recherche de financements publics et privés (identification des dispositifs mobilisables, au niveau de l'Europe, de l'État et des partenaires territoriaux, régions, départements, etc., accompagnement dans les échanges avec les partenaires privés, aide au montage de dossiers si besoin),
- vigilance et appui vis-à-vis de la conformité du projet aux règles administratives (environnement, urbanisme, sécurité...),
- prise de contact avec les interlocuteurs adaptés des services de l'État mais aussi des autres financeurs et organismes adaptés au projet,
- aide au repérage de projets similaires pour faciliter les retours d'expériences ou sources d'inspiration,
- information sur de **nouveaux dispositifs** pouvant intéresser la commune,



Villages d'avenir est un label qui valorisera les communes lauréates et en facilitera la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation.

PROJETS DES COMMUNES LAURÉATES

Villages d'Avenir vise à accompagner tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune: projet de service nouveau et de proximité, réhabilitation/valorisation de bâtiment structurant, réaménagement de centre bourg ou d'une place de village, projet culturel et touristique, nouvelle vision globale de la sécurité routière au sein du village, développement d'un commerce ou point multi-services, ...

PROCHAINE ÉTAPE

DIAGNOSTIC DES PROJETS POUR CONSTRUIRE L'ACCOMPAGNEMENT À MOBILISER

Suite à l'annonce des lauréats, les chefs de projet prendront l'attache des maires afin de définir avec eux une feuille de route locale (nombre de projets accompagnés, rétroplanning de travail) et identifier les étapes suivantes en termes d'accompagnement (finition du projet, mise en conformité avec les réglementations, accompagnement au tour de table financier, identification de la maîtrise d'œuvrage et procédure de sélection d'une maîtrise d'œuvre).

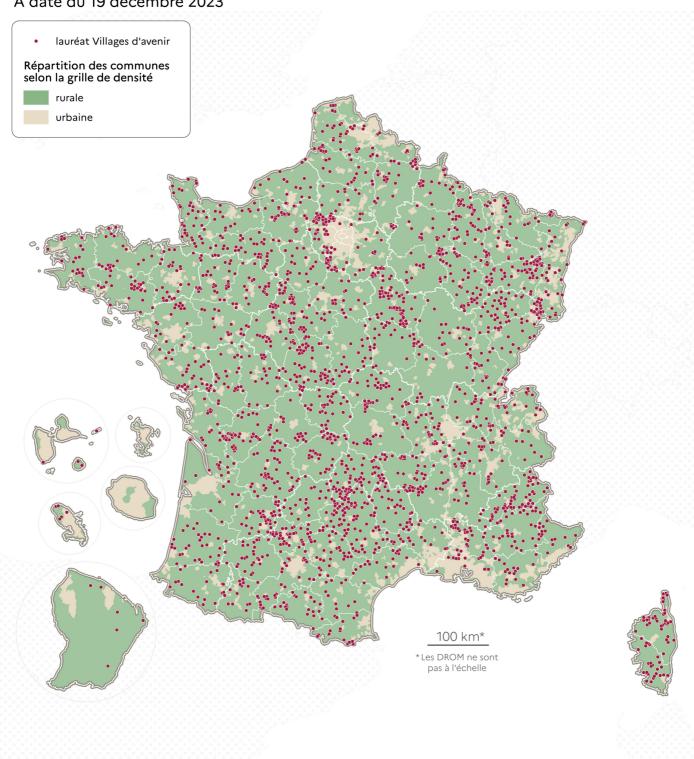
L'accompagnement mobilisé visera à inscrire le déploiement du projet dans le respect du développement durable.



Carte nationale

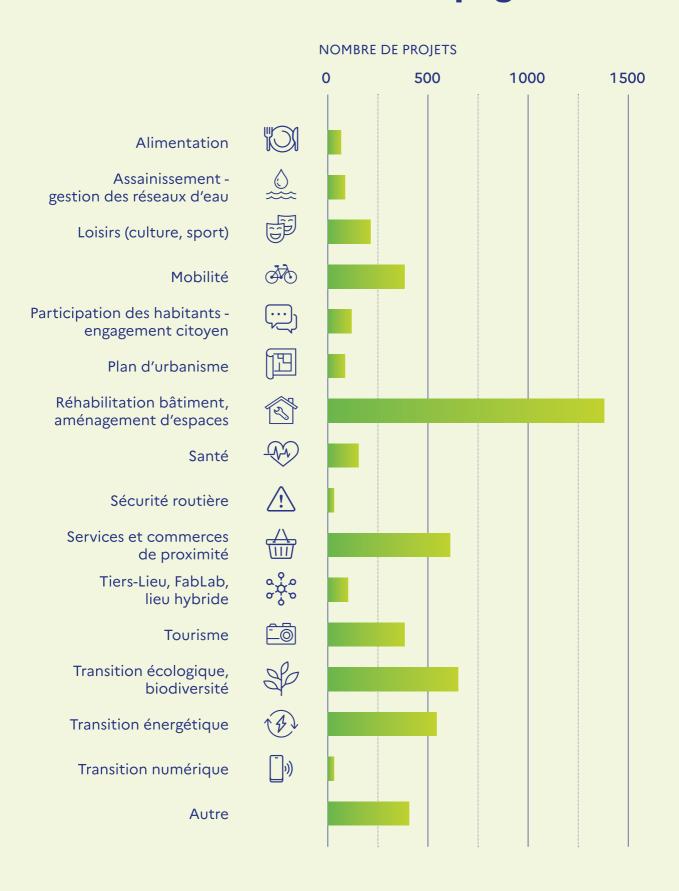
2 458 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 19 décembre 2023



THÈMES D'APPUI SOLLICITÉS

Une grande diversité de projets et de demandes d'accompagnement



Quelques exemples de projets



Une commune dispose d'un bâtiment communal historique qu'elle souhaite réhabiliter et transformer en tiers-lieu (café associatif, jardin potager partagé, point d'information et d'accueil des randonneurs du GR). La commune a besoin d'appui pour mieux concrétiser l'utilisation potentielle du lieu, penser sa gestion, travailler avec les habitants, obtenir le permis de construire (alors qu'elle a un patrimoine classé proche), conduire les travaux.

Le bar de la commune a fermé il y a un an. La commune a récupéré la licence IV et les locaux et souhaite rouvrir un commerce multiservices et un café. Elle a besoin d'un appui pour trouver des financements pour la rénovation du bâtiment, trouver la personne adaptée pour gérer le lieu, identifier la forme juridique de relation avec le gérant du lieu et de la mise à disposition du bâtiment.







Une commune souhaite aménager des liaisons douces et piétonnes sur son territoire notamment pour sécuriser le trajet des enfants allant à l'école. Elle a besoin de valider le parcours avec la DDT et les collectivités territoriales concernées et d'obtenir des financements.





Une commune a obtenu des financements dans le cadre des JOP 2024 pour **créer un terrain de sports multi activités** et a besoin d'appui pour lancer les marchés de réalisation des travaux (écriture du cahier des charges) et organiser la gestion de l'utilisation du terrain.



Une commune souhaite mettre en place des éléments de sécurité routière dans sa commune pour répondre aux inquiétudes de la population vis-à-vis d'une traversée trop rapide du village, des zones dangereuses et insécurisées. La commune a besoin d'un appui pour la concertation avec la population, la réalisation d'un diagnostic des zones réelles de dangerosité et réaliser les travaux.





Une commune a un projet de valorisation touristique d'étangs tout en préservant leur biodiversité. Elle souhaite préciser le projet, renforcer l'accessibilité des lieux, prévoir des aménagements divers (jeux pour enfants, buvette,...) tout en respectant et valorisant la biodiversité des lieux.





LISTE DES COMMUNES LAURÉATES

PAR RÉGION ET PAR DÉPARTEMENT



Audun-le-Roman	Milly-sur-Bradon	Brouvelieures
Barisey-au-Plain	Mogeville	Brû
Barisey-la-Côte	Moirey-Flabas-Crépion	Châtas
Batilly	Mont-devant-Sassey	Châtel-sur-Moselle
Bayon	Nicey-sur-Aire	Corcieux
Fontenoy-la-Joûte	Pierrefitte-sur-Aire	Denipaire
Gibeaumeix	Récicourt	Dombrot-le-Sec
Haraucourt	Romagne-sous-les-Côtes	Domfaing
Jaulny	Seuil-d'Argonne	Dompaire
Landres	Sivry-sur-Meuse	Domptail
Laneuvelotte	Tronville-en-Barrois	Domrémy-la-Pucelle
Lenoncourt	Troussey	Étival-Clairefontaine
Mairy-Mainville	Troyon	Frain
Marbache	Valbois	Fremifontaine
Maron	Val-d'Ornain	Fresse-sur-Moselle
Mont-l'Étroit	Varennes-en-Argonne	Gemmelaincourt
Pannes	Vassincourt	Granges-Aumontzey
Pexonne	Vaubecourt	Gugnécourt
Sancy	Ville-devant-Chaumont	Harchéchamp
Saulxures-lès-Vannes	Villotte-sur-Aire	Houéville
Thiaucourt-Regniéville	Moselle (57)	Hurbache
Vannes-le-Châtel	Angevillers	Hymont
Virecourt	Breidenbach	La Grande-Fosse
Meuse (55)	Courcelles-Chaussy	La Houssière
Ambly-sur-Meuse	Diffembach-lès-Hellimer	La Petite-Raon
Ancerville	Grostenquin	Le Ménil
Aubréville	Hellimer	Le Saulcy
Azannes-et-Soumazannes	Lengelsheim	Lerrain
Brieulles-sur-Meuse	Loutzviller	Les Rouges-Eaux
Buxières-sous-les-Côtes	Louvigny	Les Voivres
Chardogne	Luttange	Mandres-sur-Vair
Chaumont-devant-Damvillers	Malling	Marey
Clermont-en-Argonne	Nousseviller-lès-Bitche	Martigny-les-Bains
Cléry-le-Grand	Oudrenne	Mattaincourt
Damloup	Rémilly	Ménil-de-Senones
Dieppe-sous-Douaumont	Saint-Quirin	Ménil-en-Xaintois
Dombasle-en-Argonne	Schweyen	Morizécourt
Doulcon	Veckring	Mortagne
Dun-sur-Meuse	Vic-sur-Seille	Moussey
Eix	Vigy	Moyenmoutier
Fresnes-en-Woëvre	Volmunster	Provenchères-et-Colroy
Génicourt-sur-Meuse	Volstroff	Saint-Benoît-la-Chipotte
Gondrecourt-le-Château	Woustviller	Sainte-Barbe
Lacroix-sur-Meuse	Vosges (88)	Sainte-Marguerite
Lérouville	Arrentès-de-Corcieux	Saint-Jean-d'Ormont
Les Islettes	Attignéville	Saint-Menge
Liny-devant-Dun	Ban-de-Sapt	Saint-Ouen-lès-Parey
Lion-devant-Dun	Ban-sur-Meurthe-Clefcy	Sanchey
Marville	Barville	Saulcy-sur-Meurthe
Maucourt-sur-Orne	Belmont-sur-Buttant	Senones



CARTES

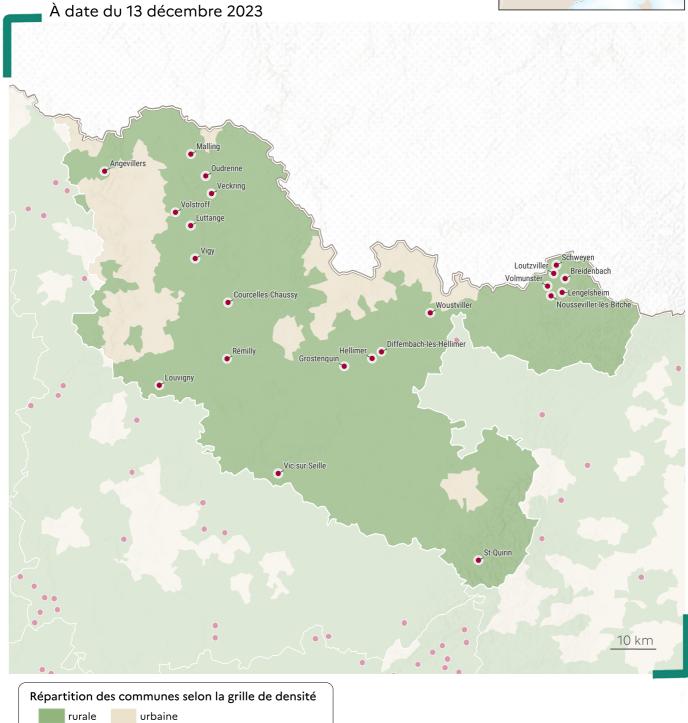
PAR DÉPARTEMENT



Moselle (57)

22 communes labellisées Villages d'avenir





Sources: ANCT, 2023; IGN, 2023; INSEE, 2023; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation: Cartographie PADT ANCT 12/2023





Villages d'avenir

1RE VAGUE - LAURÉATS 2024

DOSSIER DE PRESSE - 21 DÉCEMBRE 2023

Contact presse:

Agence nationale de la cohésion des territoires: relations.presse@anct.gouv.fr





